

Procès-verbal de l'assemblée générale de Lausanne Région

Mercredi 8 octobre 2025, Salle Mafli, Château de Lutry

Présidence Thierry AMY, Syndic de Cugy et Président de Lausanne Région

Bureau de coordination Laurence MULLER ACHTARI, Syndique – Le Mont-sur-Lausanne
Patricia SPACK ISENRIK, Syndique – Bussigny
Chantal WEIDMANN YENNY, Syndique – Savigny
Laurent BOVAY, Syndic – Crissier
Jean-Philippe CHAUBERT, Syndic – Paudex
Etienne FLEURY, Syndic – Cheseaux-sur-Lausanne
Grégoire JUNOD, Syndic – Lausanne

Lausanne Région Alessia RADAELLI, Secrétaire générale
Florence Wyss-Bieri, Assistante de direction (PV)

Communes excusées Servion, Jouxens-Mézery, Pully

Prochaine assemblée générale : [Mercredi 3 juin 2026, 17h, Hôtel Aquatis à Lausanne](#)

Mot de bienvenue de M. Charles Monod, Syndic de Lutry, qui présente sa commune et les principaux projets en cours.

M. T. AMY prend la parole et ouvre la partie statutaire de la séance. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Approbation du procès-verbal du 4 juin 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Message du Président

M. T. AMY donne lecture de son message à l'assemblée (Annexe 1).

4. Présentation de la Stratégie de communication de Lausanne Région

M. T. AMY présente la stratégie de communication de Lausanne Région.

Historiquement marquée par une culture de discrétion, il est nécessaire de faire évoluer le positionnement de Lausanne Région en matière de communication afin de s'adapter aux enjeux



actuels, notamment en modernisant et en faisant évoluer les moyens de communication existants tout y en intégrant de nouveaux outils.

Bien que l'Association mène de nombreuses actions au bénéfice de ses communes et de leur population, il apparaît aujourd'hui essentiel de mieux les valoriser. Cette évolution constitue un défi commun impliquant les collaboratrices et collaborateurs de Lausanne Région ainsi que les communes et leurs représentant-es.

Cette stratégie de communication est le fruit d'un processus collaboratif mené sur une durée d'une année, au cours duquel les acteurs concernés ont été réunis afin de travailler conjointement. Cette démarche a offert à chacun-e l'opportunité d'apporter son expérience et son expertise. L'ensemble des participant-es sont vivement remercié-es pour la qualité des échanges qui ont permis d'élaborer une stratégie pragmatique et réaliste, adaptée aux réalités des communes.

Ces travaux ont également contribué à clarifier et à formaliser le positionnement de Lausanne Région, notamment ses missions, sa vision et ses valeurs, et de définir des messages communs et fédérateurs.

Il convient de rappeler que Lausanne Région agit en tant qu'organisme de coordination pour ses communes et n'a pas pour mission de se substituer à leur propre communication. Elle n'a donc pas vocation à communiquer directement auprès des conseils communaux et généraux, des médias et du grand public. Cette responsabilité relève des communes, chargées de relayer les projets et de valoriser l'action de l'Association. De son côté, Lausanne Région mettra à disposition les outils et supports nécessaires afin de faciliter cette communication.

La mise en œuvre de la stratégie a débuté en 2025. L'année 2026 sera marquée par le changement de législature, enjeu majeur que Lausanne Région se réjouit d'aborder en étroite collaboration avec les communes.

Afin d'assurer la continuité du travail commun engagé, une synthèse de la stratégie sera transmise aux communes dans les prochaines semaines.

5. Revue des activités de Lausanne Région

5.1. Dossiers en cours et perspectives

Mme A. RADAELLI présente les activités en cours ainsi que les perspectives à venir.

Cette année, Lausanne Région édite six publications à l'intention de ses communes membres :

- un Guide sur l'élaboration des politiques sportives communales (commission Activités sportives)
- un Guide sur l'aménagement des préaux scolaires (commission Enfance et Jeunesse)
- un Guide sur les besoins immobiliers des entreprises (commission Promotion économique)
- un Guide sur la santé psychique des Jeunes (commission Prévention et dépendances).

Ces quatre publications ont déjà été présentées en juin et en septembre lors de soirées d'échanges dédiées.

Le mercredi 26 novembre 2025, une matinée d'échanges sera consacrée à la présentation de l'Étude sur la place de l'apprentissage auprès des communes membres. La Feuille de route de la politique Seniors sera, quant à elle, présentée fin janvier 2026.



Source d'énorme satisfaction pour Lausanne Région, six de ses sept commissions ont élaboré une publication cette année, marquant ainsi la fin d'un cycle des travaux commencés en début de législature.

Mme Radaelli tient à préciser que la commission Transports et mobilité n'est pas restée inactive avec ses remarquables avancées qui seront présentées au point suivant par sa présidente Mme Tinetta Maystre.

Enfin, la commission Financement régional, actuellement en veille, sera remise en activité en 2026 avec un-e chef-fe de projets dédié-e.

Les mois et l'année à venir seront riches en défis et perspectives, avec notamment la décision pour le projet-modèle déposé auprès de la Confédération en juin et l'édition PERL 2026 dont l'appel aux candidatures a été lancé le 1^{er} octobre avec un délai de postulation jusqu'au 9 janvier 2026.

Bien entendu, comme mentionné précédemment par le président, le défi majeur de 2026 reste le changement de législature. Lausanne Région travaille déjà sur des outils afin d'intégrer les nouveaux élu-es dans ses projets et instances.

Quelques informations également au sujet des ressources humaines du Secrétariat général : avec l'annonce de la démission à fin novembre de Mme Isabelle Michaud, responsable communication, et de M. David Mermod, chef de projets en charge de la commission Formation et emploi des jeunes, qui quittera ses fonctions à fin décembre 2025, des démarches sont en cours afin de repourvoir ces postes.

Mme A. Radaelli profite de cette occasion pour remercier vivement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Lausanne Région ainsi que Mme Michaud et M. Mermod à qui elle souhaite plein succès pour leurs projets futurs.

5.2. Commission Transports et mobilité

Mme T. Maystre, Municipale de Renens et présidente de la commission Transports et mobilité présente les activités de la commission.

Les membres de la commission sont cités et vivement remerciés pour leur implication au sein de commission ainsi que M. Maël Joly, chef de projets, pour son soutien.

Mme Maystre retrace l'historique des travaux de la commission qui ont connu une croissance soutenue depuis sa création, puis évoque deux projets illustrant l'agilité de la commission et la diversité des thématiques qu'elle traite :

- Comptages : organisés par Lausanne Région depuis 1975 avec une périodicité de cinq ans. La dernière campagne, réalisée en 2021 et 2022, constitue une base de données précieuse et utile pour de nombreuses études. Les résultats sont consultables sur le site de Lausanne Région et également mis à disposition au niveau cantonal via le GeoPortail professionnel. La prochaine campagne prévue en 2026 va se démarquer par une modernisation du concept avec des outils actuels et plus fiables que la méthode actuellement utilisée.
- Vélos en libre-service (VLS) : projet régional et collaboration intercommunale, qui grâce à l'impulsion de Lausanne Région et de la commission, ont abouti à un appel d'offres mené par la Ville de Lausanne pour 27 communes et 2 Hautes Écoles. Le lancement de ce projet est prévu en 2026.



6. Budget 2026

M. T. AMY présente le budget 2026 qui se monte à CHF 3'655'550.- contre 3'530'250.- en 2025, soit une augmentation de CHF 125'300.-.

À cet effet, il est important de relever que cette augmentation du budget n'aura pas d'incidence sur le montant des cotisations grâce à un prélèvement sur capital des amortissements des frais d'organisation des campagnes de comptages, CHF 280'000.-, et du solde de l'amortissement mobilier, CHF 75'000.-.

Le budget 2026 sera donc financé par les cotisations communales fixées à CHF 7.67 par habitant-e (7cts de moins qu'en 2025) pour les communes hors PALM et à CHF 8.14 par habitant-e pour les communes du cœur de l'agglomération (5cts de moins qu'en 2025).

Les autres produits proviendront des subventions cantonales (SPEI, DGCS et DGMR) et des partenariats de Lausanne Région (PERL, Salon des Métiers, App App).

M. Amy souligne qu'un suivi attentif des réserves est mené avec des prélèvements réguliers pour maintenir le montant des cotisations stables tout en conservant une base financière saine pour l'Association. Un récapitulatif des réserves est également annexé au préavis au budget 2026.

M. Amy conclut son intervention et demande à l'assemblée si des questions subsistent après la lecture des documents envoyés avec la convocation à l'assemblée générale (annexes 2 et 3).

La parole n'étant pas demandée, le président soumet le budget 2026 au vote des communes membres.

Le budget 2026 est adopté à l'unanimité.

Le président remercie les communes de leur confiance.

7. Nomination de la Commission de gestion

M. T. AMY présente les candidatures à la commission de gestion 2025 de Lausanne Région :

- Mme Eva Bauer, Cheffe de l'unité API pour la Ville de Lausanne
- M. Alain Monod, Syndic d'Epalinges pour le secteur Est
- M. Jean-Louis Meylan, Conseiller municipal de Froideville pour le secteur Nord
- M. Georges Chérix, Syndic de Villars-Ste-Croix pour le secteur Ouest

et leurs suppléances :

- Mme Catherine Schiesser, Conseillère municipale de Belmont pour le secteur Est
- M. Denis Favre, Conseiller municipal de Romanel-sur-Lausanne pour le secteur Nord
- M. Etienne Dubuis, Syndic de St-Sulpice pour le secteur Ouest

Le président demande à l'assemblée si d'autres candidatures sont à considérer.

En l'absence de proposition supplémentaire, la composition de la Commission de gestion 2025 de Lausanne Région est adoptée à l'unanimité.



8. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant plus demandée, la partie statutaire est levée à 17h55. Le président remercie l'assemblée pour sa participation.

La soirée se poursuit avec l'intervention de **M. Vincent Bailly**, Directeur de Lavaux Patrimoine mondial, qui prend la parole pour une présentation sur le thème : « Préserver durablement un paysage : responsabilités, enjeux, défis et perspectives pour Lavaux ».

Au terme de cette intervention, les personnes présentes ont poursuivi leurs échanges autour d'un apéritif dinatoire.

Pour Lausanne Région :

Thierry Amy
Président

Alessia Radaelli
Secrétaire générale

Distribution : aux communes membres de Lausanne Région

Annexes : 1. Message du Président
2. Budget 2026
3. Préavis au budget 2026
6. Présentation AG